

Fiche technique de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.07.2009

Révision: 03.06.2009

1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

- **Indications sur le produit**
- **Désignation commerciale** : Natronwasserglas 37-40 BE
- **Numéro d'article** : H1000147721000
- **Emploi de la substance / de la préparation** Constituant de base avec une application non définie spécialement.
- **Producteur/fournisseur** :
Julius Hoesch GmbH & CO KG
Birkesdorfer Straße 5
52353 Düren - Hoven
- Tel. 02421/807-0
- email: info@julius-hoesch.de
- **Service chargé des renseignements** : Département sécurité du produit
- **Renseignements en cas d'urgence** :
Beratungsstelle bei Vergiftungen, Mainz
Tel. 00 49 / 61 31 / 19 240

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers**: néant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement**:
En raison des données dont nous disposons, le produit n'est pas une substance dangereuse au sens des directives CE actuelles

3 Composition/informations sur les composants

- **Nom chimique usuel (ou nom générique)** wässrige Natriumsilikatlösung < 40 %, Molverhältnis > 3,2
- **No CAS Désignation**
1344-09-8 acide silicique, sel de sodium
- **Code(s) d'identification**
- **No EINECS** : 215-687-4

4 Premiers secours

- **Indications générales** : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau** : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux** :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion** :
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Indications destinées au médecin** :
- **Les symptômes suivants peuvent apparaître** :
Glitschige Körperoberfläche. Brennen und Schmerzen der Augen sowie der Haut. Nach Verschlucken Schmerzen im Verdauungskanal.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**:
Le produit n'est pas combustible. Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.07.2009

Révision: 03.06.2009

Désignation commerciale : Natronwasserglas 37-40 BE

(suite de la page 1)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : None known.
 - **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés** :
Das Produkt ist alkalisch.
Ausgelaufener Stoff reagiert mit bestimmten Metallen (z. Bsp. Aluminium und Zink) unter Bildung von Wasserstoffgas.
 - **Équipement spécial de sécurité** : Adapter l'équipement de protection à l'incendie ambiant.
-

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles**:
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés
Avoid contact with skin, eyes and clothes.
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
 - **Mesures pour la protection de l'environnement** :
Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
 - **Méthodes de nettoyage/récupération** :
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
-

* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation** :
 - **Précautions à prendre pour la manipulation**:
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Avoid contact and inhalation of sprays/vapours.
 - **Préventions des incendies et des explosions**: Pay attention to general rules of internal fire prevention.
 - **Stockage** : Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** : Ne conserver que dans le fût métallique d'origine
 - **Indications concernant le stockage commun** : Ne pas stocker avec des acides.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage** : Protéger contre le gel.
 - **Température de stockage recommandée** : 15 - 60 °C
-

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** :
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel** :
- **Mesures générales de protection et d'hygiène** :
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.07.2009

Révision: 03.06.2009

Désignation commerciale : Natronwasserglas 37-40 BE

(suite de la page 2)

- Protection respiratoire :

En cas de formation de brouillards de pulvérisation, une protection respiratoire est nécessaire

- Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre P2**- Protection des mains :**

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

- Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Aux premiers signes d'usure, il faut remplacer les gants protecteurs.

- Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.**- Protection du corps :**

Vêtement de protection standard. Chaussures ou bottes de sécurité résistant aux produits chimiques. S'il risque de se produire un contact avec la peau, porter un vêtement de protection imperméable à ce produit.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	inodore

- Modification d'état

Point de fusion :	~ -3°C
Point d'ébullition :	~ 100°C

- Point d'éclair : non applicable

- Densité à 20°C: ~ 1,35 g/cm³

- Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : entièrement miscible

- pH (10 g/l) à 20°C: < 11,45

- Viscosité :

dynamique à 20°C: 20 - 400 mPas

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- Substances à éviter :

Aluminium, zinc et autres métaux légers.

Acides

- Réactions dangereuses

Réactions aux acides

Reaktion mit Zink, Zinn, Aluminium und anderen Leichtmetallen unter Bildung von Wasserstoff.

- Produits de décomposition dangereux : hydrogène

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.07.2009

Révision: 03.06.2009

Désignation commerciale : Natronwasserglas 37-40 BE

(suite de la page 3)

- Indications complémentaires :

Lösung reagiert mit Kohlendioxid aus der Luft unter Bildung von Natriumcarbonat bzw. -hydrogencarbonat und Kieselsäuren.

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë :

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : LD 50 (oral, rat): > 2000 mg/kg

- Effet primaire d'irritation :

- de la peau : Légèrement irritant, mais pas une substance irritante selon les directives CE.

- des yeux : Légèrement irritant, mais pas une substance irritante selon les directives CE.

- Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

- Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

*12 Informations écologiques

- Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Auf der Basis der im Produkt enthaltenen Rohstoffe und/oder vergleichbarer Stoffe ergibt sich folgende ökologische Bewertung:

Biologische Abbaubarkeit: nicht betroffen (anorganisches Produkt).

Abiotischer Abbau: In einer wässrigen Lösung mit pH < 9 hydrolysiert das Silicat und fällt aus. Die Höchstkonzentration an löslichem Silcat beträgt bei diesem pH-Wert 120 mg/l.

- Comportement dans des compartiments de l'environnement :**- Mobilité et potentiel de bio-accumulation :**

Keine Gefahr der Bioakkumulation. Siliciumverbindungen wie Silicate werden von Algen und Pflanzen im Stoffwechsel verwendet ohne angereichert zu werden.

- Effets écotoxiques :**- Toxicité aquatique :**

Fish (Brachydanio rerio) LC50/96h: 3185 mg/l

Invertebraten (Daphnia magna) EC50/48h: 4857 mg/l

Bakteria (Pseudomonas putida) EC0/48h: > 1000 mg/l

- Remarque : Dommage de poisson et organisme aquatique par pH-déplacement est possible.

- Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eux ou la canalisation.

Catégorie de pollution des eaux I (classification selon liste) : peu polluant

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit :**- Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre le produit utilisé au recyclage, ou dans la mesure du possible le réutiliser autrement. Sinon, le remettre à un centre d'élimination autorisé, de neutralisation par ex..

- Code déchet : On peut trouver le valable numéro déchets dans le catalogue déchets d'Europe.

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.07.2009

Révision: 03.06.2009

Désignation commerciale : Natronwasserglas 37-40 BE

(suite de la page 4)

- Emballages non nettoyés :

- Recommandation :

E m b a l l a g e s c o n s i g n é s : A restituer au fournisseur immédiatement, bien fermé et sans nettoyage, après vidage optimal. Il faut veiller à ce que des polluants ne pénètrent pas dans l'emballage !

Autres récipients : à vider entièrement et à remettre une fois nettoyés à un centre de reconditionnement ou de retraitement.

- Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Prescriptions de transport

- Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

- Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : -

- Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

15 Informations réglementaires

- Marquage selon les directives CEE :

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

- Prescriptions nationales :

- Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (classification selon liste) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Service établissant la fiche technique : Voir point 1: Service chargé des renseignements.
